# **Message important**
# de la Sun Life concernant votre nouveau régime médicaments

## Bienvenue à la Sun Life!

Votre nouveau régime de garanties inclut nos programmes d'autorisation préalable et de médicaments de référence.

## Programme d'autorisation préalable

Dans ce programme, certains médicaments sont soumis à une autorisation préalable avant d'être couverts. L'autorisation est basée sur des critères médicaux précis. Vous trouverez la liste des médicaments et formulaires sur le site **masunlife.ca/autorisationprealable**. Vous aurez besoin de votre numéro de contrat pour accéder aux formulaires.

Toutefois, vous n'avez pas à présenter à la Sun Life de formulaire d'autorisation préalable si :

- votre assureur précédent a remboursé les frais d'un médicament inscrit sur la liste de notre programme d'autorisation préalable. Il doit l'avoir fait dans les 120 jours précédant la date d'effet de votre régime de la Sun Life. Ces frais ont été engagés pour vous-même ou une personne à votre charge.

## Programme de médicaments de référence

Le programme de médicaments de référence permet de grouper certains médicaments par classe thérapeutique. Au titre du programme, le remboursement est basé sur le médicament qui a le meilleur rapport prix-efficacité de sa classe. Ce médicament est appelé médicament de référence. Vous aurez 6 mois pour passer à ce médicament. La période de transition commence à la date de mise en œuvre de votre contrat de la Sun Life. Pendant cette période, nous continuerons de rembourser les frais aux taux actuels. Vous pouvez aussi discuter avec votre médecin du passage au médicament de référence. Ce passage peut faciliter la gestion des frais à votre charge. Vous trouverez plus de détails dans le dépliant ci-joint.

Votre couverture pourrait faire l'objet de droits acquis aux fins de l'autorisation préalable. Vous pourriez aussi avoir droit à un délai de 6 mois, appelé période de transition, pour passer au programme de médicaments de référence. Pour que ce délai vous soit accordé, envoyez-nous par la poste une copie des documents et renseignements suivants :

- le relevé des prestations de l'assureur précédent ou le reçu du pharmacien,
- une copie de la présente lettre,
- les renseignements ci-dessous, que vous trouverez dans le guide Ma couverture.

Numéro de contrat : _____

Numéro de participant : _____

Nom complet du participant : _____

Nom complet du demandeur : _____

## Envoyez les documents et renseignements requis au bureau des règlements de la Sun Life le plus proche.

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
C. P. 11658, succ. CV
Montréal (Québec) H3C 6C1

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
C. P. 2010, succ. Waterloo
Waterloo (Ontario) N2J 0A6

Votre médicament nécessitant une autorisation préalable et/ou la période de transition pour le médicament de référence seront ajoutés automatiquement à votre régime de la Sun Life. Nous pouvons à l'occasion vous demander des renseignements sur l'efficacité clinique de votre traitement. Ces renseignements pourraient avoir une incidence sur l'admissibilité continue du médicament.

Pour toute question, communiquez avec le Centre de service à la clientèle de la Sun Life au **1-800-361-6212**.

**La vie est plus radieuse sous le soleil**

Les garanties collectives sont offertes par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life.
PDF8162-F 08-20 lj-mp

Sun Life